

Finition mate pour la décoration du fer



Définition

Finition pour la décoration du fer et des métaux ferreux. Acrylique, dilution eau.

Destination

NOIR FERRONNERIE est une peinture à utiliser autant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Ce produit s'utilise en décoration des surfaces métalliques, préalablement recouvertes d'un primaire antirouille. Les supports adéquats sont le fer et les métaux ferreux.

Propriétés

- Aspect mat patiné, décorant le fer.
- Sèche rapidement.
- Sans odeur.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- La calamine et la rouille seront éliminées avec un décapage par projection d'abrasif au degré DS2.5.
- Pour les petites surfaces, la rouille et la calamine pourront être éliminées par martelage, piquage et brossage à la brosse métallique.
- En entretien, laver l'ancien revêtement et éliminer les parties non adhérentes.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Appliquer deux couches régulières de 40 microns secs chacune.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 3 %.

Airless

- Diluer de 4 à 6 %

Pistolet

- Diluer à 10 %
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Brillant spéculaire

Inférieur à 10 sous 60°.

Teintes

Noir mat.

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres et 15 litres.

Liant

Résine acrylique.

Densité

1,25 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 30 min.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 4 heures.

Extrait sec

En poids : 53 %.
En volume : 37 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

10 à 12 m²/l pour une épaisseur sèche de 40 microns.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b

Assurance

NOIR FERRONNERIE est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

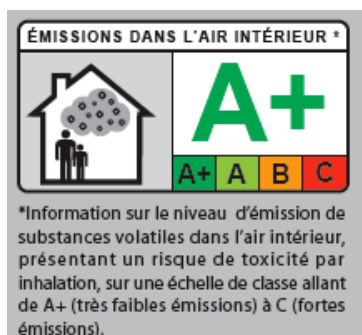
Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 140 g/l. Ce produit contient moins de 75 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.



La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr